

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	35 (1906)
Heft:	10
Rubrik:	La "Jeunesse prévoyante" de Fribourg (mutualité scolaire et épargne)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

un peu partout, notamment celles dites du *Palais de Minos*, qui dépassent en somptuosité et en curiosité tout ce qu'on pourrait imaginer. L'existence même de Minos est douteuse. Mais il paraît bien prouvé que la vieille île d'*Ithaque* reste la patrie d'Ulysse le Sage, dont le fils, Télémaque, a été célébré par le poème de Fénelon, usité jadis dans l'éducation de la jeunesse.

Danemark. — Le vieux roi Christian IX compte dans sa famille 5 têtes couronnées : deux filles, l'une la czarine, mère de Nicolas II ; l'autre actuellement reine d'Angleterre ; son second fils, le roi Georges I^r de Grèce ; son aîné, qui lui succède sur le trône de Danemark ; enfin son petit-fils Charles, récemment devenu le roi Hakon VII de Norvège.

En Danemark, comme en Norvège, le catholicisme jouit de la liberté la plus grande, et les missionnaires, aussi bien que les Sœurs hospitalières venues de France, exercent avec fruit leur apostolat, secondé par les sympathies générales.

L'*Islande*, jusqu'ici dépendance administrative du Danemark, prend place parmi les nations autonomes et parlementaires. En effet, la royauté a consenti à étendre considérablement le « self-government » de l'*Islande* : l'île gère maintenant librement ses intérêts, la suprématie du Danemark ne se manifeste plus que par la présence d'un ministre danois à Reykiawik, ministre qui a rang de vice-roi. Pour la première fois depuis mille ans, un roi du Nord a adressé un discours du Trône au peuple islandais. Désormais l'*Islande* et le Danemark se trouvent parlementairement et administrativement dans la situation de la Norvège et de la Suède avant la dissolution de l'union personnelle.

L'île d'*Islande*, dont la superficie est de 104 000 kilomètres carrés, ne compte cependant que 70 000 habitants, d'origine scandinave, aux mœurs démocratiques et exercés depuis long-temps au « self government ».

(A suivre.)

F. ALEXIS-M. G.

La « Jeunesse prévoyante »

DE FRIBOURG

(Mutualité scolaire et épargne.)

Le *Bulletin* a publié dernièrement des extraits du rapport annuel de la « Jeunesse prévoyante » d'Attalens, première section de mutualité scolaire fondée dans la campagne fribourgeoise. Nos lecteurs ont pu aisément se convaincre du fait que, si cette nouvelle insti-

tution philanthropique rencontre ça ou là quelques difficultés, les généreuses et persévérandes initiatives qui se mettent à l'œuvre finissent néanmoins par triompher, et.... la mutualité par s'introduire. Heureuse augure pour l'avenir social de notre canton !

La « Jeunesse prévoyante de Fribourg » fondée, on le sait, par un groupe d'étudiants à la tête desquels se trouvait M. Paul Joye, actuellement assistant à la Faculté des sciences de l'Université, a été le noyau, le point de départ de la diffusion de la Mutualité scolaire dans notre canton, et c'est à M. Joye et à ses collègues qu'en revient tout le mérite. Ouvrons pour nous intéresser le rapport sur l'activité de la Jeunesse prévoyante de la capitale. Ce rapport, qui vient de sortir de presse, est signé de MM. Paul Joye, et Crausaz, J., instituteur. En voici également quelques extraits qui seront utiles aux nombreux membres du corps enseignant gagnés à l'idée de la mutualité scolaire :

« Pour bien préciser le développement de la Mutualité, il nous faut d'abord dire les stades par lesquels a passé l'organisation de la Mutualité scolaire dans notre pays. Introduite à Fribourg par un groupe d'étudiants qui avait pris soin de l'adapter aux besoins du pays, la Mutualité scolaire eut, malgré cela, beaucoup de peine à s'implanter. Pendant les premiers mois (de mai 1902 à janvier 1903), un petit groupe d'une quarantaine de garçons de 9 à 15 ans forme la base, bien instable, de la jeune Société ; ils sont tous du même quartier, paient peu régulièrement leurs cotisations et ne continuent à faire partie de la Mutualité qu'à cause des avantages qu'apporte la bibliothèque. Une année après la fondation, ils sont 100. En octobre 1903, le quartier des Places où la Mutualité est introduite, fournit de nouveaux adhérents ; en mai 1904, le rapport publié dans la brochure sur la Mutualité scolaire, annonce un contingent de 220 mutualistes. »

Suivent des détails relatifs à l'organisation du Comité, à l'élabo-
ration, puis à la révision des statuts. Le Comité directeur, réélu le
25 mars 1905, pour 3 ans, est composé de MM. Paul Joye, assistant
à l'Université, Crausaz, J., instituteur, et Esseiva Alfred, étudiant.
Un Comité d'administration, présidé par M. le chanoine Quartenuod,
inspecteur, se compose de dix membres choisis dans les autorités
civiles, dans le corps enseignant et parmi les étudiants.

Le rapport expose d'une manière très claire et très détaillée le fonctionnement et l'organisation actuelle de l'association, qui, divisée en 55 sections, réunit le beau chiffre de 596 mutualistes. Remarquons que 19 sections ont été fondées durant l'année 1905.

Le Comité directeur constate avec plaisir que tous les quartiers sont en augmentation. Ah !... pardon ! Observation contraire pour la Neuveville ! « A quelle cause faut-il attribuer ce déchet pour les garçons et une partie des filles ? Aux parents qui se lassent vite de payer les cotisations ; au manque de régularité et de zèle. Tout cela semble avoir son influence : il est très difficile de trouver la vraie raison. » Mais le mal n'est que local et... on espère combler incessamment le déchet signalé.

Il paraît que les essais d'introduction de la Mutualité, tentés à l'Ecole secondaire des filles, n'ont pas réussi. C'est regrettable.

« A considérer le tableau des sections, dit le rapport, on remarque très facilement que les classes supérieures de presque tous les groupes scolaires ont moins de mutualistes que les classes inférieures. Certaines habitudes de cigarettes, de liberté mal employée font que bien des jeunes gens des classes supérieures sortent de la Mutualité. La continuité de la Mutualité scolaire après l'école n'est pas encore assez assurée. Actuellement, les jeunes gens qui vont à l'Ecole secondaire paient à l'Ecole secondaire ; quelques-uns de ceux qui vont au Collège paient au Bureau central, mais la plus grande partie quittent, à ce moment, la Mutualité. Il est donc urgent d'organiser la Mutualité scolaire au delà de l'école primaire.

« C'est la tâche que s'imposent, cette année, les Comités de direction et d'administration de la Mutualité scolaire. Ils espèrent pouvoir, au mois d'octobre prochain, faire bénéficier des bienfaits de la Mutualité *tous les enfants et jeunes gens de la ville, qu'ils se trouvent au Collège ou dans les métiers.* » Quel généreux et beau projet ! Puissent les vaillants organisateurs avoir la satisfaction de le réaliser à bref délai. C'est notre voeu ardent.

Passons sur d'autres considérations relatives aux cotisations dont le paiement régulier est, naturellement, une importante question de vitalité pour l'Association, et analysons brièvement le rapport financier. Nous citons :

« Il a été versé 7385 cotisations à 15 cent., ce qui fait 1 107 fr. 15. La répartition des $\frac{8}{15}$ au fonds de maladie donne 590 fr. 80 et $\frac{7}{15}$ au fonds d'épargne, 516 fr. 95. Il a été versé, comme épargne facultative, une somme de 215 fr. 98. Au mois de juin 1904, une petite épidémie de rougeole nous obligea de prélever sur le fonds de réserve, auquel nous venions, au mois de mai 1904, de verser l'excédent de la caisse-maladie, une somme de 40 fr. qui a été portée à la caisse et au compte de maladie qui se monte de ce fait à 630 fr. 50. » Bref, la caisse a reçu en tout 1363 fr. 78. « L'actif du fonds de réserve se monte à 574 fr. 20. Le fonds de banque, provenant de l'épargne des enfants, à 1 228 fr. 15. » La Société a donc un actif de 3 166 fr. 13. Son passif, de 1 262 fr. 88, lui laisse au 1^{er} janvier 1905, une fortune de 1 903 fr. 25 dont le tiers à peu près est versé au fonds de réserve.

Voilà jusqu'au 1^{er} janvier 1905.

Les cotisations de l'année dernière ont produit 3 416 fr. 85, et l'épargne facultative, 251 fr. 70. L'actif de la Société à la fin de l'année 1905 est de 7 509 fr. 90, et le passif, 3 661 fr. 85. D'où fortune nette : 3 847 fr. 35. Ce chiffre est à comparer avec celui de la fortune nette à fin décembre 1904.

Le maximum statutaire du fonds de réserve étant 1000 fr. sera constitué cette année-ci.

« Le Comité pourra alors, ajoute le rapport, en se fondant sur l'article 24, faire servir le bénéfice annuel à des œuvres en faveur des mutualistes, telles que les colonies de vacances, qui sont bien l'organisation la plus pressante que nous ayons à établir dans la ville de Fribourg. »

Depuis sa fondation, la Société a distribué une somme de 2 151 fr. 50. La distribution la plus considérable s'est faite en 1905 ; elle a atteint

1517 fr. 30. Durant cette dernière année, 124 enfants ont été malades, avec un total de 1935 jours de maladie.

Ce coup d'œil, jeté sur le rapport que nous avons rapidement feuilleté, montre que l'idée de la mutualité et de l'épargne se développe et grandit. On n'ignore pas non plus qu'elle a été bien accueillie dans le district de la Broye. Bientôt elle étendra ses racines toujours plus vigoureuses dans le pays ; et la jeunesse de la ville comme celle de la campagne, la génération fribourgeoise toute entière devra une vive reconnaissance aux membres du *Sillon*.

R. CHASSOT.



Programme du V^{me} arrondissement

ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907

I. Histoire sainte.

a) *Les deux cours supérieurs.* — Histoire des Apôtres. L'Ancien Testament.

II. Enseignement intuitif.

a) *Cours inférieur.* — Leçons de choses sur les chapitres descriptifs du livre de lecture. — Emploi de tous les moyens intuitifs possibles dans l'enseignement de la langue ; du calcul, des sciences naturelles, de la géographie locale, étude des chapitres du livre de lecture au point de vue du fond.

b) *Cours moyen et supérieur.* — Les moyens et procédés intuitifs sont également recommandés dans ces deux cours.

III. Lecture.

a) *Cours inférieur ; 1^{re} année.* — Les tableaux de lecture, de 1 à 28, puis 33 à 36. Les tableaux 29 à 32 peuvent être repris plus tard. — Livre de lecture, les 10 premiers chapitres.

2^{me} année, été : page 49 à 80 du livre 1^{er} degré.

2^{me} année, hiver, les deux sections réunies : page 81 à 116.

b) *Cours moyen.* — Règnes végétal et minéral. Lectures morales : ch. 1 à 16 inclus. — Lectures géographiques : ch. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 10, 11, 13, 16, 24, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 32.

b) *Cours supérieur.* — Lectures morales : les 11 premiers chapitres.

Lectures littéraires : de la page 121 à 146.

» scientifiques : L'homme, de 435 à 454 ; — le Ciel, de 465 à 479.

(A volonté) Lois physiques, de 520 à 542.

Hygiène : Chap. 1, 2, 3 et 4.

Connaissances usuelles : les lectures agricoles.